

Master Urbanisme et aménagement

Parcours Maîtrise d'Ouvrage du Bâtiment (MOBAT) 2e année

Présentation

La maîtrise d'ouvrage et la gestion du patrimoine immobilier sont des champs professionnels qui mobilisent un grand nombre de compétences juridiques, techniques, managériales, économiques, environnementales, mais aussi la capacité à appréhender un contexte territorial et urbain.

Ces compétences s'acquièrent d'autant mieux qu'elles s'adosent à une expérience professionnelle. C'est pourquoi le master 2 MOBAT s'effectue en alternance, avec 13 semaines de formation sur des contrats qui vont de 10 à 12 mois.

Le parcours MOBAt permet d'acquérir les savoir-faire, savoir-être et savoirs permettant d'exercer une activité professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage immobilière et de la gestion de patrimoine bâti, et les bases théoriques et méthodologiques permettant d'exercer une activité professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'ouvrage immobilière et de la gestion de patrimoine.

L'objectif est de former des maîtres d'ouvrages généralistes. Alors que le champ professionnel se spécialise fortement (en économie, dans le numérique par exemple), l'équipe pédagogique est convaincue que la maîtrise d'ouvrage est généraliste et pluri-disciplinaire. Elle demande de savoir mobiliser très rapidement des savoirs et des compétences, d'acquérir une capacité à échanger avec les autres intervenants, d'être en capacité d'inscrire son activité au sein de champs professionnels très vastes (la commande, la maîtrise d'œuvre, les entreprises, les collectivités, notamment). Il s'agit aussi d'être capable de monter en compétence très rapidement sur des enjeux nouveaux, de se les approprier et de les déployer au sein d'une organisation.

Admission

Conditions d'admission

Public formation initiale :

- 2e année : ouvert sur dossier aux candidats titulaires d'une première année de master dans un domaine compatible

Public formation continue : Vous relevez de la formation continue

- si vous reprenez vos études après 2 ans d'interruption d'études
- ou si vous suiviez une formation sous le régime formation continue l'une des 2 années précédentes
- ou si vous êtes salarié, demandeur d'emploi, travailleur indépendant

Si vous n'avez pas le diplôme requis pour intégrer la formation, vous pouvez entreprendre une démarche [de validation des acquis personnels et professionnels \(VAPP\)](#)

Pour plus d'informations, consultez la page web de la [Direction de la formation continue et de l'apprentissage](#)

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue [\(lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/\)](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Candidature

Vous souhaitez candidater à l'une de nos formations, veuillez [consulter les modalités d'admission](#) selon votre profil.

Le planning des campagnes de candidatures est disponible sur le site de l' [Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine](#)

Tarifs de la formation continue

Consulter les tarifs s'appliquant aux publics de la formation continue [\(lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/\)](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/consulter-nos-tarifs/)

Insertion professionnelle

Retrouvez toutes les informations concernant le taux de réussite au diplôme et le devenir de nos diplômés [\(lien : https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/\)](https://www.univ-grenoble-alpes.fr/formation/devenir-de-nos-diplomes/)

Il est également possible de consulter nos documents-ressources *Des études à l'emploi* classés par domaines de formation [\(lien : https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/\)](https://prose.univ-grenoble-alpes.fr/metiers-secteurs/)

Infos pratiques :

- > Composante : Institut d'Urbanisme et de Géographie Alpine (IUGA)
- > Niveau : Bac +5
- > Durée : 1 an
- > Type de formation : Contrat de professionnalisation, Formation en apprentissage
- > Lieu : Grenoble - Vigny Musset

Contacts

Responsable pédagogique

Santamaria Frederic
Frederic.Santamaria@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat de scolarité

IUGA SCOLARITE MASTER 2 UA
iuga-scolarite-master2-ua@univ-grenoble-alpes.fr

Responsable formation continue

IUGA FC
iuga-fc@univ-grenoble-alpes.fr

Programme

Le Master 2 s'effectue en alternance.
Les alternants sont en formation une à deux semaine par mois, lors des ces

sessions de formation (13 semaines),
les étudiants apprennent et mettent en pratique les compétences nécessaires

pour devenir un ou une maître d'ouvrage généraliste. Les organisations recevant les alternants sont par exemple des bailleurs sociaux, des entreprises de la promotion immobilière privée, des cabinets d'études spécialisés, des collectivités publiques (services immobiliers de l'État, collectivités territoriales...), des entreprises publiques et privées dotées de services immobilier... Les étudiants apprennent et mettent en pratique les compétences nécessaires pour devenir un ou une maître d'ouvrage généraliste. Le management d'opération et d'organisation, l'économie immobilière et le montage financier, les enjeux de la construction durable, les aspects juridiques de la maîtrise d'ouvrage en sont les éléments fondamentaux. Ils sont mis en pratique lors d'ateliers encadrés par des professionnels et des membres de l'équipe pédagogique.

- EC Enjeux fonciers et développement foncier	3 ECTS
- EC Construction durable	3 ECTS
- EC Enjeux numériques de la maîtrise d'ouvrage	3 ECTS
Construction, gestion du patrimoine immobilier	9 ECTS
- EC Techniques du bâtiment	3 ECTS
- EC Energie du bâtiment	3 ECTS
- EC Gestion et maintenance du patrimoine immobilier	3 ECTS
Atelier maîtrise d'ouvrage	3 ECTS
Mémoires individuels (rapport d'activités et mémoire de stage)	6 ECTS

Master 2e année

Semestre 9

Production urbaine et montage opérationnel	9 ECTS
- EC Commande publique, maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre	6 ECTS
- EC Stratégie foncière et montage opérationnel	3 ECTS
Gestion des opérations immobilières	6 ECTS
- EC Sociologie des organisations et diagnostic organisationnel	3 ECTS
- EC Analyse et déroulé d'opérations immobilières	3 ECTS
Aspects juridiques et financiers des opérations immobilières	12 ECTS
- EC Droit des marchés et de la promotion immobilière	3 ECTS
- EC Droit de la fiscalité	3 ECTS
- EC Droit des assurances et des responsabilités	3 ECTS
- EC Montage financier d'opérations immobilières	3 ECTS
Méthodologie du rapport d'activités et du mémoire de stage	3 ECTS

Semestre 10

Enjeux de la maîtrise d'ouvrage	12 ECTS
- EC Habitat et renouvellement urbain	3 ECTS